



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12 juillet 2021

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 14
Pouvoir(s) : 6
Absent(s) : 9

Le douze juillet deux mille vingt et un, à 19:30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Gérard PORA, Frédéric GRACIA, Nathalie PREUD'HOMME, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Yannick BARBOTTE à Christiane LEPEIRE, Christiane GALLON à Martine MORETTI, Claire DEZOUTTER à Thomas GUETTARD, Isabelle CAMBIER à Michel DUCROUX, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Anne Sophie DA COSTA à Richard FAURE

Le ou les membres absent(s) :

Yannick BARBOTTE, Christiane GALLON, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Aurore BAUGE, Anne Sophie DA COSTA, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Aurélie HENAUULT

Secrétaire de séance : Madame Martine MORETTI

Présentation du projet de territoire de la Communauté d'Agglomération

Monsieur Crescent MARAULT, Président de la Communauté d'Agglomération, présente le projet de territoire 2021-2031 et ses axes de transformation.

A la fin de la présentation, à 21h40, la séance du Conseil Municipal débute. Madame le Maire, après appel des membres présents, constate que le quorum est atteint et que la séance du Conseil Municipal peut se tenir.

Madame Martine MORETTI est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 14 juin 2021 est lu pour approbation et signature et les membres présents à cette séance le signent.

AFFAIRES GENERALES

2021-064 - Autorisation spéciale de vente d'un pavillon dans le lotissement des Champs Casselins

Vu l'article L.442-9 du code de l'urbanisme ;

Vu l'article 15 du cahier des charges du lotissement communal artisanal « les Champs Casselins 2 » ;

Vu le plan local d'urbanisme ;

Considérant que par courrier en date du 15 juin 2021, l'office notarial Laurent FRANCIN – Stéphanie FAIVRE FRANCIN & Elise LAROCHE SAUTEREL, demande une autorisation spéciale pour la vente du lot n°1 comprenant une maison d'habitation dans le lotissement communal artisanal dénommé « les Champs Casselins 2 », cadastré section AC n°143, appartenant à Monsieur et Madame Joaquim VITAL DO NASCIMENTO ;

Considérant qu'en vertu de l'article 15 du cahier des charges du lotissement communal artisanal « les Champs Casselins 2 », l'autorisation spéciale de la commune doit être donnée pour autoriser cette vente ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur et Madame VITAL DO NASCIMENTO à procéder à la vente de la parcelle cadastrée section AC n°143, formant le lot n°1 du lotissement communal artisanal dénommé « les Champs Casselins 2 ».

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021-065 - Vente de bois de chauffage

Des coupes de bois ont été réalisées près de la résidence du Parc afin de sécuriser les alentours. 55 stères de bois, de différentes essences, ont été proposés, sous forme d'un lot unique, par publicité, au plus offrant.

2 plis cachetés ont été reçus en mairie.

- une proposition de 555,50 €
- une proposition de 800 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition « au plus offrant », soit celle de Monsieur Régis HOGUET, habitant à Montmercy hameau de Saint-Georges-sur-Baulche, autorise Madame le Maire à encaisser cette recette et signer tous documents afférents à ce dossier.

2021-066 - Proposition d'achat de la résidence du Parc

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2241-1,

Considérant que le domaine privé communal est soumis à un régime de droit privé. Dès lors, les biens qui le constituent sont aliénables et prescriptibles.

Considérant que la résidence du parc appartient au domaine privé de la commune.

Considérant que l'article L.2241-1 du CGCT indique que « le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune. [...] Toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers par une commune de plus de 2000 habitants donne lieu à délibération motivée du conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles. Le conseil municipal délibère au vu de l'avis du service des domaines ».

La société Mon Logis a fait une offre d'achat des logements de la résidence du Parc (anciens logements des gendarmes de la BMO), (avec reprise des locataires), plus des garages et des parkings, au prix de 1 100 000 €. Le tout d'une surface de 3716 m², cadastrée AC 224.

Le service des domaines a évalué l'ensemble pour un coût total de 1 190 000 € (marge d'appréciation de 10%).

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire pour :

- Donner son accord pour la vente de la résidence du Parc comprenant logements, garages et parkings
- Signer cette vente ainsi que tout autre document nécessaire dans le cadre de ce dossier

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

FINANCES

2021-067 - Budget "Maison de l'Enfant" - Décision modificative budgétaire - virement de crédits

Afin de régler les dépenses liées au Chapitre 65, du budget du Pôle Enfance Jeunesse, il convient d'augmenter les crédits prévus au Budget Primitif.

Les écritures sont les suivantes :

Fonctionnement / Dépenses		
Chapitre	Compte	Montant
012	64131	- 1 000
65	6518	+ 600
	65888	+ 400

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération et prend acte de ces écritures budgétaires.

2021-068 - Encaissement de chèques reçus de l'assurance

Suite à différents sinistres intervenus sur la Commune, des déclarations ont été faites auprès de l'assurance AXA, cabinet Van Den Eynde-Dubois.

Ce dernier s'est rapproché des assurances des tiers et a obtenu des dédommagements, réglés par chèques.

- MAAF Assurances a dédommagé le sinistre sur une barrière de protection, dite garde corps, dans la grande Rue, pour un montant de 485.88 €
- AXA France a dédommagé le sinistre sur le mur d'enceinte de l'église, pour un montant de 8 360.88 €
- AXA France a dédommagé le sinistre sur un mât de candélabre, avenue de Lorraine, pour un montant de 1 813.06 €.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération et autorise Madame le Maire à encaisser ces recettes.

2021-069 - Demande de subventions / Appel à projets : Socle numérique

Dans le cadre du plan de relance du gouvernement, un volet est dédié à la transformation du numérique de l'enseignement « socle numérique dans les écoles élémentaires »

La municipalité, conjointement avec la directrice de l'école élémentaire, a défini des besoins. 6 classes sont concernées, avec un effectif d'environ 150 élèves.

Ce projet, éligible à subvention du Ministère de l'Education Nationale, a été retenu sur la base d'un devis de 9 797 €.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- D'adopter le projet pour un montant de 9 757,00 € TTC
- De solliciter une aide financière au titre du plan de relance du gouvernement, pour la transformation du numérique de l'enseignement d'un montant de 6 740,00 € TTC, soit 69 % du montant du projet
- D'approuver le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

DÉPENSES	TTC	RECETTES	TTC
Équipement en ordinateurs	9 204,00 €	Subvention	6 442,00 €
		Autofinancement	2 762,00 €
Services et ressources numériques	593,00 €	Subvention	296,00 €
		Autofinancement	297,00 €
TOTAL	9 797,00 €	TOTAL	9 797,00 €

- D'autoriser le Maire à signer les documents relatifs à ce projet.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021-070 - Demande de subventions / Rénovation thermique de la Mairie

La municipalité a pour projet, conformément au Diagnostic de Performance Energétique réalisé sur le bâtiment de la Mairie d'effectuer une réfection de la toiture, une isolation sous toiture et le remplacement des menuiseries extérieures.

Les objectifs sont de réaliser des économies d'énergies importantes, de contribuer à limiter les gaz à effet de serre, d'améliorer le confort « hiver – été », de préserver le patrimoine communal et d'améliorer les conditions de travail des agents et élus communaux.

Le montant HT global prévisionnel des travaux est de 220 844 €, dont 174 000 € de toiture et 46 000 € de menuiserie.

Le projet est retenu dans le cadre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local), à hauteur de 66 253 €, soit 30 % du montant HT estimatif des travaux.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Mme le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à ce dossier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021-071 - Facturation des repas "Adulte" pour les encadrants du Pôle Enfance Jeunesse

Les agents communaux en lien avec l'enfance (ATSEM, animateur, auxiliaire de puériculture...) ont usage de déjeuner au restaurant scolaire, avant ou après le temps de repas des enfants.

Il leur a été proposé soit d'amener leur propre repas, soit de bénéficier des repas livrés par le prestataire, moyennant une participation financière.

Le tarif proposé est de 3 € par repas pour les adultes.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de :

- accepter le tarif proposé, applicable au 1^{er} septembre 2021 ;
- préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif ;
- autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

PERSONNEL

2021-072 - Mise à jour du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Afin de professionnaliser le service Crèche, un poste d'Auxiliaire de puériculture est créé en remplacement d'un poste d'adjoint d'animation, en disponibilité d'un an.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

COMMUNE						
Catégorie	Grade	Effectif Budgétaire 2021	Effectivement pourvu titulaire		Effectivement pourvu contractuel	
			TC	TNC	TC	TNC
A	Attaché principal	1				
B	Rédacteur	1	1			
C	Adjoint Administratif	1			1	
	Adjoint Administratif ppal 2ème cl	2	1		1	
	Adjoint Administratif ppal 1ère cl	2	2			
B	Technicien	1			1	
	Technicien ppal 1ère cl	1	1			
C	Adjoint Technique	2	1			
	Adjoint Technique ppal 2ème cl	4	4			
	Adjoint Technique ppal 1ère cl	5	5			
C	Agent spéc ppal 1ère cl écoles mat	4	3			
A	Bibliothécaire Territoriale	2				1
C	Adjoint du patrimoine	1	1			
	Adjoint du patrimoine ppal 2ème cl	1				
	Adjoint du patrimoine ppal 1ère cl	1				
C	Brigadier chef principal	1	1			
		30	24			

PEJ						
Catégorie	Grade	Effectif Budgétaire 2021	Effectivement pourvu titulaire		Effectivement pourvu contractuel	
			TC	TNC	TC	TNC
C	Auxil. Puériculture ppal 2ème cl	4		1	1	2
A	Educateur jeunes enfants 2ème cl	1	1			
A	Educateur jeunes enfants cl Exc	1	1			
C	Adjoint Technique ppal 2ème cl	1	1			
C	Adjoint d'animation	11				9
	Adjoint d'animation ppal 2ème cl	2	0	1		
	Adjoint d'animation ppal 1ère cl	2	2			
		21	19			

COMMISSION Sport, Culture, Associations / Christian VEILLAT :

- Forum des associations : seules 2 associations n'ont pas confirmé leur présence.
- Assemblée Générale du CIFA : 1 074 apprentis sont inscrits et répartis en 5 sections :
Coiffure et Esthétique / Commerce et Gestion / Mécanique / Hôtellerie et restauration / Métiers de bouche
- Assemblée Générale du BMX : le travail de sécurisation et de mise aux normes de la butte de départ progressent, grâce au travail des bénévoles. Il y a de bons résultats sportifs malgré les contraintes sanitaires.
- La Fête du cochon est prévue le 28 août sur la partie gravillonnée du stade municipal.
- Assemblée Générale des Amis de la bibliothèque : de nombreux projets sont prévus en 2022. Le fil rouge des animations sera l'anniversaire des 400 ans de la naissance de Molière.
- Les cours de tennis intérieurs et le club house du gymnase seront mis à disposition du championnat de France Para Tennis Adapté du 16 au 19 septembre, en cas de pluie

COMMISSION Enfance-Jeunesse et Vie scolaire, intergénérationnel (EJVS) / Claire GUEGUIN :

Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) :

- Effectifs des inscriptions de l'été : 40 enfants la semaine dernière, 33 cette semaine et à partir de la semaine prochaine entre 20 et 30 enfants. Pour le moment, les sorties ont pu être maintenues malgré la météo.
- La MSA a octroyé une subvention de 120,40 € au titre du versement de la Prestation de Service Ordinaire 2020 sur la base du plus grand nombre d'heures déclarées entre 2019 et 2020.

- La CAF a octroyé une subvention de 1300 € au titre de l'aide au temps libre 2021.
- ARTOTHEQUE AUXERRE : une adhésion de 50 € annuelle va être souscrite pour élargir l'offre de projets, d'accompagnements sur les ateliers, de prêt d'œuvres pour des expositions éphémères pour les thèmes «fil rouge».
- Travaux de rentrée : travail sur le projet éducatif et révision du PEDT (projet éducatif du territoire) qui sera à valider en Septembre.

Ecoles et PEJ :

- la société DEKRA a proposé des dates d'interventions pour les mesures de la qualité de l'air pour la 2ème quinzaine de Septembre aux écoles et au PEJ. Ces dates ont été confirmées par les services techniques.

Collège :

- A la rentrée, un nouveau principal arrive au collège

- Divers :

- le dossier accessibilité doit être réactualisé. Des rendez-vous sont prévus en septembre pour les démarches à suivre.

COMMISSION Communication, animation et commerce / Martine MORETTI :

Espace sans tabac : L'arrêté municipal a été signé. Une date sera proposée pour l'inauguration début septembre avec le Comité de l'Yonne de la Ligue contre le Cancer et l'association Tab'Agir. Il sera nécessaire de faire les pochoirs au sol et l'accrochage des panneaux au préalable.

Illuminations : Les élus qui ont commencé à travailler sur ce sujet à la première réunion ont présenté leurs propositions. La commission animation en a pris acte et étudiera ces propositions.

Repas des aînés : 120 personnes sont inscrites à ce jour. Le restaurant Le Bourgogne a été choisi parmi 3 devis proposés. Actuellement 16 personnes sont inscrites comme bénévoles pour aider au service du repas le samedi 9 octobre. Les élus qui peuvent venir renforcer ce groupe doivent informer Martine Moretti dès que possible (35 à 40 bénévoles nécessaires). Le Comité des fêtes va être contacté également.

Maisons fleuries : Martine Moretti et Christian Veillat feront un premier circuit sur la commune cette semaine pour détecter les maisons susceptibles d'être lauréates lors de la remise du Palmarès des Maisons Fleuries aux vœux du Maire en janvier (10 lauréats récompensés). Un deuxième passage sera fait en août. Les élus qui le souhaitent peuvent aussi prendre des photos et les envoyer à Martine Moretti avec adresse et nom des futurs participants.

COMMISSION Citoyenneté, prévention, Sécurité / Richard FAURE :

- La réunion des Groupes de Partenariat Opérationnel (GPO) a eu lieu le 07 juillet. Le dispositif anti rodéo à Saint-Georges est toujours en place.
- Une demande est faite pour que les informations concernant la commune remontent de la Police Nationale.
- Rappel de l'opération « Tranquillité vacances » pour éviter les cambriolages
- 5 agents ont été recrutés en plus à Auxerre pour tourner sur le territoire.
- Une proposition sera faite pour acheter des radios en lien avec le réseau de la Police Nationale.

COMMISSION Finance / Chrystelle EDOUARD :

- Marquage d'une piste cyclable et piétonne dans la Grande Rue dans le cadre de sa mise en sens unique.
- Façade du parvis de la mairie : faire chiffrer le décapage et mise en peinture des volets pour proposition en commission Travaux /Finances.
- PETR : Avancement des projets

Dans le cadre du programme opérationnel FEDER 2014-2020, 2 projets communaux font l'objet d'un dépôt auprès de la Direction Europe du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté pour instruction.

Liaison douce Montmercy : Projet éligible avec une subvention à hauteur de 50% soit de 80.301 €

Aménagement Paysagé et ludique du Parc du Cormier : Projet éligible avec une subvention à hauteur de 50% soit de 75.000 €

COMMISSION Travaux, Voirie, Patrimoine :

- Eclairage public : 1/3 est en télémaintenance
- Impasse comperat : reprise des travaux en septembre
- Rue du thureau : les travaux sont terminés
- Marché de voirie : la société Eurovia a été retenue, pour un montant de 36 000 €.

Personnel / Michel DUCROUX :

- Monsieur Ducroux informe que la nouvelle adjointe administrative a pris ses fonctions le 01 juillet avec comme missions « Accueil et Urbanisme ».

INFORMATION DU CONSEIL SUR LA DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE

- Déclarations d'intention d'aliéner

Madame le Maire présente les DIA au Conseil :

DESIGNATION	DATE RECEPTION	VENDEUR	ADRESSE DU BIEN	REF CAD	SUPERFICIE	BIEN
DIA 21M0052	11/06/2021	M. MARTIN	19 Allée du petit Bois	AD-99	2 547	B/TP
DIA 21M0053	14/06/2021	Consorts BUFFAUT Patricia et Sylvette	50 Grande Rue	AM-329	4 495	B/TP
DIA 21M0054	25/06/2021	Mme BOISSET	Avenue du Château	AO-140	2 000	B/TP
DIA 21M0055	28/06/2021	M. PAULVE Didier	8 Allée du Périgord	AP-267 et AP-506	1 431	B/TP
DIA 21M0056	30/06/2021	M et Mme DE BURGHRAVE	155 Allée d'Oslo	AB-39 et 40	1 042	B/TP
DIA 21M0057	30/06/2021	M GAUDIER	Rue de Bruxelles	AN-232 et 233	8 760	
DIA 21M0058	02/07/2021	M et Mme DELORME	4 Allée de la Bruyère	AP-140	978	B/TP
DIA 21M0059	05/07/2021	Consorts COURTOIS	51b Rue de Celle	AK-132	341	B/TP

Questions diverses

- Michel Ducroux informe le Conseil Municipal que la Préfecture de l'Yonne donne aux communes de la possibilité de s'inscrire sur une plateforme en vue de demander une aide, par l'intermédiaire d'un conseiller, au déploiement de l'accompagnement numérique sur le territoire de la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h41.